



Manifeste du futur

L'eau potable en Île-de-France à l'heure du changement climatique

juin 2023

*rédigé par les 62 étudiant.e.s
de « l'Atelier de la relève »*

Débat public organisé par



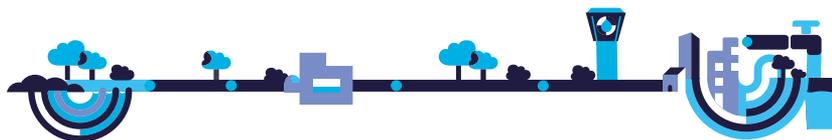
Table des matières

DEMAIN	3
L'eau potable et nous	
LE PROJET DU SEDIF	5
Des promesses motivantes et des questionnements	
NOS RECOMMANDATIONS	6
Pour prendre dès aujourd'hui de bonnes décisions pour demain	
Pour le SEDIF, dans son rôle d'autorité organisatrice de l'eau potable	
Pour les décideurs et les acteurs clés de la gouvernance de l'eau, et pour la société en général	
POUR CONCLURE	10
Quelques principes clés auxquels nous sommes attachés pour les décisions d'aujourd'hui pour demain	
ANNEXES	12

REMERCIEMENTS

L'Équipe du débat public en charge du débat sur l'eau potable en Île-de-France souhaite remercier l'ensemble des 62 étudiantes et étudiants qui a activement participé à l'atelier de la relève et à l'élaboration de ce manifeste.

Elle remercie également l'ensemble de l'équipe d'organisation (secrétariat général, animateurs, facilitateurs et référents logistiques) qui a activement participé au bon déroulé de cette journée et demie ainsi que l'ensemble des intervenants extérieurs



DEMAIN

L'EAU POTABLE ET NOUS

Nous, 62 étudiantes et étudiants, âgés de 16 à 25 ans, habitant en Île-de-France, vous adressons ici nos questionnements et nos recommandations quant à l'avenir de l'eau potable et sa gestion en Île-de-France, à l'occasion du débat public « L'Eau potable en Île-de-France » portant sur le projet du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) et du Réseau de Transport d'Électricité (RTE).

En tant qu'usagers et citoyens, nous nous sentons toutes et tous concernés par l'eau potable. Seule une minorité d'entre nous suit une formation en lien direct avec l'eau (BTS Fluide et Énergie en alternance chauffage/plomberie, partie distribution de l'eau potable dans les logements). Toutefois **de nombreux secteurs d'activité dans lesquels nous travaillerons plus tard devront respecter un impératif de sobriété en matière de consommation d'eau** (le secteur de l'énergie, de l'industrie textile, les data centers, le secteur agricole et agroalimentaire en particulier).

L'eau potable fait partie de nos vies. Nous l'utilisons tous les jours sans trop nous interroger, ni sur sa disponibilité ni sur sa qualité de par nos habitudes et notre facilité d'accès à cette ressource (sauf au moment des alertes et scandales sanitaires relayés par les médias). Nous avons grandi dans l'idée que l'eau est potable, et notre sphère familiale et privée est venue conforter cette confiance.

Nous avons, globalement, confiance dans l'eau que nous buvons car de nombreux experts et professionnels ont la charge de sa qualité (il existe déjà beaucoup de normes, réglementations, tests de conformité). Pour autant **nous avons peu d'informations sur la manière dont elle est contrôlée et traitée.** Notre seule manière de « juger » reste son goût (voire sa couleur) ce qui n'est pas un critère très rigoureux et qui diffère selon les gens et les lieux. Le goût ne détermine pas la qualité de l'eau, mais peut nous indiquer certaines de ses caractéristiques (présence de minéraux, présence de molécules spécifiques).

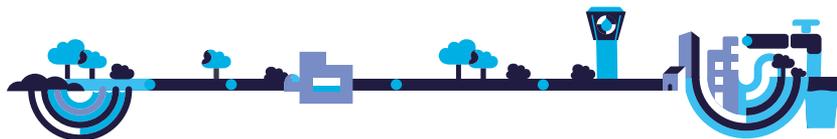
Récemment, puis à l'occasion de l'Atelier de la relève, nous avons pris conscience de l'état de fragilité de la ressource en eau, même en Île-de-France, alors que nous étions nombreux à penser que la raréfaction de l'eau était un problème rencontré uniquement dans d'autres régions ou pays.

Du fait du changement climatique, **la quantité d'eau douce disponible va s'amenuiser alors que la demande en eau n'a jamais été aussi forte et va continuer de croître**. Du fait de la baisse du niveau de l'eau, de l'élévation de la température et de la salinisation de l'eau par la fonte des glaces, la situation ne peut qu'entraîner une forte pression sur la ressource avec des risques importants de conflits d'usage, de partage entre acteurs ainsi que des menaces fortes sur la biodiversité (salinisation, assèchement des cours d'eau, disparition de certaines espèces...).

Nous avons également pris conscience que **de nombreuses activités humaines, dont nous sommes de grands consommateurs, sont très gourmandes en eau** : la fast fashion, les data centers, le nucléaire, l'agriculture intensive et l'agroalimentaire, le secteur du bâtiment et de la construction.

À l'heure du changement climatique, **notre rapport à l'eau, et plus particulièrement à l'eau potable, va devoir drastiquement changer** pour :

- **Faire preuve de résilience afin de ne pas aggraver la situation actuelle**, issue des erreurs des générations précédentes grâce à une évolution de la conscience écologique et ainsi laisser de l'eau en quantité et qualité suffisantes à nos petits-enfants ;
- **Assurer un partage égal de la ressource** entre acteurs économiques et industriels (exemple des pays producteurs dont dépendent les pays consommateurs) ;
- **Protéger la biodiversité** ;
- **Favoriser une consommation locale et plus raisonnée**, dont toute la chaîne de production et de transports aura moins pesé sur la ressource en eau.



LE PROJET DU SEDIF

DES PROMESSES MOTIVANTES ET DES QUESTIONNEMENTS

À première vue, **le projet industriel de filtration membranaire nous semble porteur de belles promesses : celle d'une eau plus saine et moins calcaire.** Cette qualité de l'eau améliorée est porteuse d'impacts environnementaux positifs : davantage de consommation de l'eau du robinet, un moindre usage de bouteilles en plastique, une meilleure durée de vie ou encore une meilleure efficacité énergétique des équipements électroménagers (car moins de calcaire dans l'eau).

Nous ne pouvons que souscrire à ces intentions et n'avons pas de raison de douter de la sincérité du porteur de projet. Toutefois, dans la journée et demie de l'Atelier de la relève, nous n'avons pas eu le temps nécessaire pour digérer et décrypter toute l'information existante produite dans le cadre du débat afin de nous faire un avis suffisamment critique sur la technique.

Au regard des échanges avec les intervenants, voici les questionnements que nous avons sur le projet et qui méritent d'être levés pour améliorer la confiance des habitants dans le projet.

- Comment **s'assurer que les rejets de concentrat sont réellement sans danger pour l'environnement et la santé**, notamment aux abords des usines concernées ?
- Quelle **viabilité du projet** au regard des :
 - **Facteurs climatiques** changeants et pouvant venir impacter le bon fonctionnement du traitement de l'eau (crues, étiages très bas, coupures d'électricité) ;
 - **Facteurs techniques** nécessaires pour fabriquer le système de filtration proposé. Ce nouveau système est-il adapté à long et moyen terme avec l'émergence de nouveaux polluants ? Comment s'assurer de sa fabrication face à la raréfaction de certaines matières premières qui pose la question du renouvellement des filtres au long cours ;
 - **Facteurs économiques et sociaux** – quelle(s) conséquence(s) directe(s) l'augmentation du prix de l'eau de 40/50 euros par an pourrait avoir sur les foyers ? ;
- **Pourrons-nous disposer de cette eau de meilleure qualité** si les canalisations de nos copropriétés ne sont pas renouvelées ?

NOS RECOMMANDATIONS

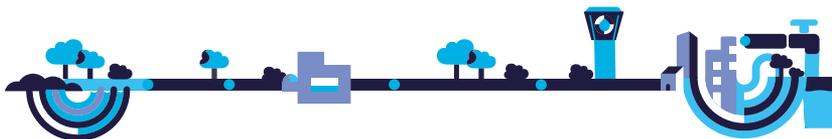
POUR PRENDRE DÈS AUJOURD'HUI DE BONNES DÉCISIONS POUR DEMAIN

Pour le SEDIF, dans son rôle d'autorité organisatrice de l'eau potable

Communiquer et sensibiliser

Renforcer les prérogatives de sensibilisation du SEDIF par le biais des données scientifiques disponibles en matière de santé et d'environnement pour :

- **Accompagner les changements de comportements vers la consommation de l'eau du robinet:** le passage d'une consommation d'eau en bouteille, encore trop répandue, à une eau du robinet ne sera pas mécanique. La consommation de bouteilles d'eau repose aussi sur des ressorts culturels et psychologiques à ne pas négliger, il faudra mener des campagnes actives d'information et de communication allant au-devant de la population pour expliquer de manière claire le gain en qualité de l'eau du point de vue des consommateurs et faire baisser les peurs autour de la consommation de l'eau du robinet;
- **Anticiper les effets rebonds en termes de consommation d'eau par les habitants une fois l'eau adoucie:** sensibiliser à un usage réduit des produits nettoyants et détergents en mettant en avant les effets nocifs de ces produits sur l'eau.



Affirmer une ambition environnementale plus forte (et s'en donner les moyens)

- Si le projet voit le jour, continuer à **investir en recherche et développement pour réduire au maximum le pourcentage de micropolluants rejeté**, voire investiguer des possibles réutilisations de ces concentrats (retraitement, etc.);
- Faire en sorte que le **procédé de filtration membranaire soit le plus vertueux possible d'un point de vue écologique** – de sa fabrication au recyclage des filtres usés (eau, carbone, matières premières);
- **Poursuivre la recherche et le développement d'alternatives pour la filtration de l'eau** (solutions basées sur la nature, autres pratiques de traitement des eaux): le procédé de filtration membranaire ne peut pas être la solution unique;
- **Réduire au maximum la consommation d'énergie nécessaire.** Le besoin accru en énergie de cette nouvelle technique a fait débat entre nous. Est-ce souhaitable à l'heure de la transition énergétique, alors que toutes les activités doivent chercher à baisser leur consommation énergétique? Ce besoin énergétique sera-t-il même « soutenable » à un moment où la société va globalement avoir besoin de plus d'électricité pour sortir des énergies fossiles alors que la production d'électricité décarbonée est limitée faute de sources suffisantes (ENR et/ou nouveaux réacteurs)? La production d'eau potable est un besoin d'intérêt général: les efforts de sobriété doivent porter en priorité sur des activités industrielles moins indispensables et ne relevant pas d'une mission d'intérêt général;
- **Assurer que le projet ait un impact environnemental limité.** Comment? En mettant en place une réglementation assurant un niveau d'impact limité du projet sur l'environnement et la nature.

Anticiper les risques climatiques

Prendre en compte l'accélération de la fréquence d'événements climatiques extrêmes, leur augmentation en intensité, et les incertitudes pesant sur les rivières et les fleuves (crues, sécheresse, pollutions très fortes) afin de s'assurer que le débit et l'étiage seront toujours suffisants pour assurer un réseau d'eau potable de qualité (et une bonne dilution des concentrats), sans nuire ni aux besoins de la faune et de la flore, ni à ceux des populations situées en aval du projet.

Chaque projet porté par le SEDIF pourrait être testé à l'aune de scénarios extrêmes.

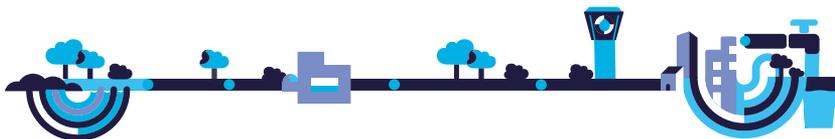
Anticiper les besoins de demain (notamment l'évolution de la population francilienne) afin que le projet ne soit pas sous-dimensionné ou surdimensionné peu de temps après son installation.

Pour les décideurs et les acteurs clés de la gouvernance de l'eau, et pour la société en général

Développer une approche préventive sur la qualité de l'eau plutôt que curative.

Développer des systèmes de filtration toujours plus coûteux et consommateurs d'eau et d'énergie, est-ce la meilleure approche ? Est-ce le meilleur investissement au regard de la gravité de la dégradation de la qualité de l'eau et du besoin de préserver collectivement ce bien commun ? En tout cas, cela ne doit pas exonérer d'une **approche coercitive beaucoup plus forte pour réduire les pollutions de l'eau à la source** par une réglementation exigeante assortie de sanctions des activités industrielles ou agricoles polluantes, voire des taxations plus fortes et dissuasives des activités polluantes.

Dit autrement, une meilleure filtration assurée par le SEDIF n'est pas une autorisation à polluer davantage, cela ne doit pas créer « d'appel d'air ». Nous parlons ici de pollution en amont par les industriels et l'agriculture.



Garantir l'accès à l'eau pour toutes et tous, sans distinction, dès aujourd'hui et à l'avenir, en assurant un **traitement équitable des populations et des territoires**. L'eau potable doit rester un service public et doit être accessible à tous, tout en tenant compte du lieu de vie, des conditions sociales, économiques et familiales. Elle ne doit pas devenir un luxe ou un facteur de renforcement des inégalités sociales.

Pour éviter cela, il nous faut définir collectivement non pas les demandes, mais **les besoins essentiels en eau**, à la fois pour les particuliers et pour les acteurs collectifs, en distinguant les besoins essentiels (s'hydrater, s'alimenter et se laver/ nettoyer) et les besoins non essentiels qui consomment trop voire gaspillent la ressource en eau.

Plusieurs outils peuvent être actionnés **pour viser une répartition juste**. Ces derniers n'ont pas tous été consensuels pour le groupe :

- **L'accès garanti à un minimum** de mètres cubes d'eau ;
- **Un tarif progressivement plus élevé** passé un certain nombre de mètres cubes consommés. Point d'attention : les personnes les plus aisées pourraient se permettre de payer davantage quand les personnes les plus défavorisées ne le pourraient pas ;
- **La fixation d'une quantité limitée** (seuil de consommation) pour chacun et selon chaque activité. Certains d'entre nous proposent même de bloquer l'accès à l'eau de celles et ceux qui auraient dépassé le seuil de consommation fixé pour leur activité. Ce point fait débat entre nous (Une personne de l'atelier y est complètement opposée), notamment pour les questions de définition des besoins qui ne sont légitimement pas les mêmes pour tous les acteurs (faire du cas par cas) ;
- **Une technologie intelligente** (comme le compteur Linky) pour suivre en temps réel notre consommation, voire la bloquer ? (Une personne de l'atelier y est complètement opposée) ;
- **Une incitation / des récompenses en cas de baisse volontaire de consommation** (remise sur la facture en eau, bonus, etc.).

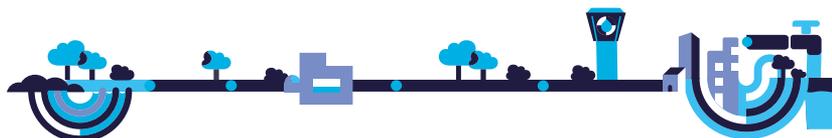
Aucune de ces modalités ne suffira seule. Elles interrogent notre rapport aux libertés individuelles (risque de société de surveillance généralisée). Elles doivent être bien pensées pour éviter de faire peser sur les personnes les plus défavorisées les efforts et les restrictions quand d'autres personnes plus privilégiées pourraient s'en accommoder et s'en affranchir.

Accompagner les individus vers plus de sobriété

- **Renforcer l'éducation écologique** en général et l'éducation à la sobriété en eau en particulier: nous allons devoir vivre avec moins d'eau, c'est un changement important de notre conception de l'eau abondante et disponible. Cela doit passer par des sensibilisations utilisant divers canaux et supports (réseaux sociaux en s'appuyant par exemple sur des influenceurs, programmes scolaires, médias... afin d'inciter à boire l'eau du robinet dès le plus jeune âge). Cela pourrait également passer par le fait de renforcer la mission de sensibilisation et d'éducation du SEDIF, avec un potentiel transfert de moyens pour pouvoir renforcer la sensibilisation et l'éducation (mais est-ce vraiment le rôle du SEDIF? Le groupe n'a pas tranché sur le sujet);
- Accompagner les **pratiques des ménages vers la sobriété**, y compris par des incitations (pommeau de douche à led, mousseur...).

Agir pour la sobriété en eau: le rôle des acteurs économiques

- **Réorienter les activités économiques à l'aune de leurs capacités à la sobriété en eau, en accompagnant ces transitions :**
 - Développer de nouvelles pratiques agricoles (soutien à l'agriculture biologique et abandon progressif des subventions à l'agriculture intensive);
 - Valoriser la sobriété pour les processus industriels (idée de labels de sobriété par exemple);
 - S'appuyer sur la responsabilité sociétale des entreprises et la sensibilité voire l'engagement des salariés pour l'environnement.
- **Renoncer à des activités ou process industriels ou agricoles trop consommateurs d'eau ou trop polluants (interdiction des micropolluants ou pesticides)**



Développer de nouvelles manières de rendre l'eau potable, puisque la ressource en eau douce va être de plus en plus limitée : usage des eaux usées domestiques, solutions basées sur la nature, désalinisation...

Arrêter d'utiliser de l'eau potable pour les besoins ne le nécessitant pas (par exemple avec la chasse d'eau et la réutilisation de l'eau usagée).

Inciter à la récupération d'eau de pluie pour les particuliers, les agriculteurs, industriels et entreprises (par exemple, que l'État subventionne l'utilisation de citernes d'eau de pluie pour irriguer les champs et système de récupération d'eau de pluie pour les particuliers).

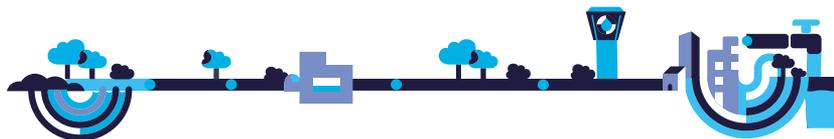
POUR CONCLURE

QUELQUES PRINCIPES CLÉS AUXQUELS NOUS SOMMES ATTACHÉS POUR LES DÉCISIONS D'AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Révolutionner drastiquement notre usage de la ressource en eau, dans un principe de sobriété et de justice sociale, différenciée selon les territoires et les responsabilités : assurer à toutes et tous l'accès minimum en eau pour vivre bien, y compris en préservant la ressource pour les écosystèmes, la faune et la flore.

Toutes et tous nous devons agir, mais pas avec la même responsabilité, puisque nous n'avons pas toutes et tous le même impact sur l'eau en termes de consommation et de pollution.

- **Aux décideurs d'oser des réglementations ambitieuses et contraignantes** notamment pour lutter contre le gaspillage de la ressource en eau par tous les utilisateurs, de faire évoluer le modèle de prix de l'eau tout en veillant à son accessibilité ;
- **Sensibiliser toutes les parties prenantes à un usage raisonné de l'eau ;**
- **Aux opérateurs de l'eau et aux distributeurs de traquer les fuites et déperditions d'eau**, et de continuer à innover techniquement et socialement ;
- **Aux acteurs économiques** de faire évoluer leurs procédés de production et de savoir renoncer à des pratiques trop gourmandes en eau et/ou polluantes ;
- **À nous, citoyennes et citoyens, de prendre conscience de l'empreinte en eau** de nos consommations et de les revoir en conséquence, d'arrêter de gaspiller l'eau dans notre vie quotidienne et nos loisirs ;



- **Ensemble**, tout mettre en œuvre pour préserver et restaurer les milieux et la continuité écologique, dans un esprit de partage de la ressource avec la biodiversité (dont les humains font partie). Certains d'entre nous ont évoqué l'idée de donner **une personnalité juridique aux cours d'eau**, sans que le groupe ait pu se faire une idée suffisante sur ce sujet.

À chaque usage son type d'eau, pour ne plus gaspiller la ressource il est essentiel de réserver l'eau potable à un usage primaire, un besoin vital, et recourir à d'autres types d'eau (les eaux usées ou non potables) pour satisfaire d'autres besoins. Il est également essentiel de bien maintenir le réseau de distribution d'eau potable pour éviter les fuites entraînant des déperditions importantes (20 % de fuites en moyenne au niveau national, soit un milliard de m³ d'eau par an).

Faire de l'eau un bien commun en s'appuyant sur une gestion concertée avec l'ensemble des acteurs concernés (acteurs économiques, sociaux, pouvoirs publics, usagers, acteurs environnementaux d'un même territoire) pour discuter de sa juste répartition, définir les seuils de consommation par activité, définir les critères de solidarité entre acteurs au regard de la pérennité de leurs activités, définir les critères de solidarité entre territoires.

Vaut-il mieux prévenir ou réparer les conséquences ? Le projet porté par le SEDIF est très coûteux, il intervient pour remettre en état une eau dégradée par les rejets d'activités économiques polluantes. Cet investissement financé par les factures d'eau des franciliens n'aurait-il pas plus d'impact s'il était utilisé pour agir plus fermement sur les sources de pollution ?

ANNEXES

En savoir plus sur les participants de l'atelier de la relève



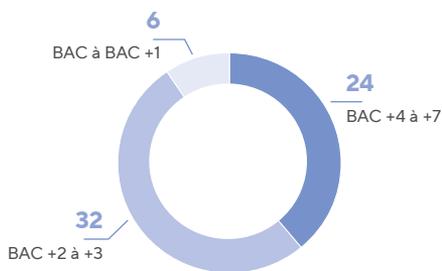
62 PARTICIPANTS

32 FEMMES

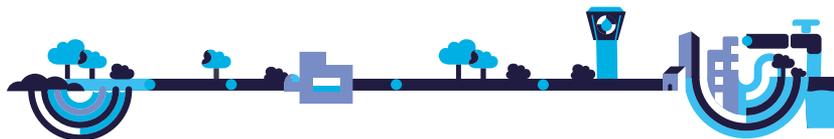
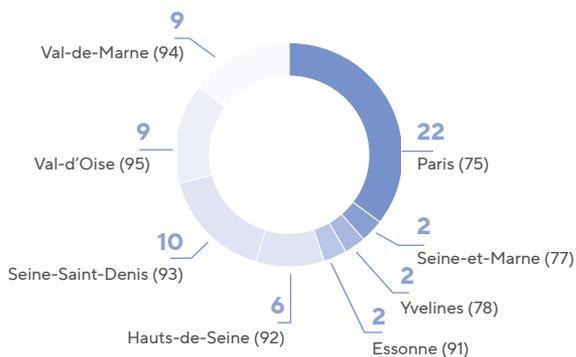
30 HOMMES

Des profils jeunes, âgés de **16 à 25 ans** venant de l'ensemble de la **région Île-de-France**

Niveau de diplôme des participants



Lieu d'habitation des participants



Et aux profils variés !

LISTE DES FORMATIONS REPRÉSENTÉES

GÉOGRAPHIE

BIOLOGIE ET SCIENCES ET VIE DE LA TERRE

STAPS SCIENCES TECHNIQUES ACTIVITÉS PHYSIQUES

INFORMATIQUE

COMMERCE

DROIT

INGÉNIEUR / INGÉNIERIE INDUSTRIELLE

AUDIOVISUEL

ÉNERGIES DOMOTIQUES

HISTOIRE

MANAGEMENT

FINANCE, CONTRÔLE DE GESTION

ÉCONOMIE ET GESTION

COMMUNICATION

RESSOURCES HUMAINES

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LETTRES

AFFAIRES PUBLIQUES

COMPTABILITÉ, GESTION

ADMINISTRATIF

Non pris en compte dans ce listing : lycéen

Motivations exprimées par les participants pour rejoindre l'Atelier de la relève

(Relevé non exhaustif)

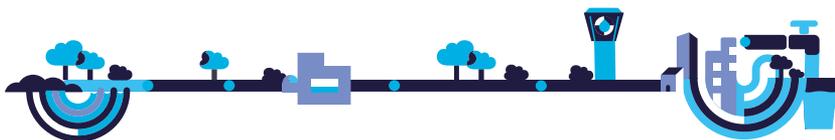
« Le fait de débattre et confronter mes idées avec d'autres personnes et des experts sur le manque d'eau, problématique majeure des années à venir. »

« Avoir plus de renseignements sur le sujet et surtout en savoir plus sur les différents traitements de l'eau. »

« Nous sommes tous et toutes concerné.es par les changements climatiques, le manque d'eau potable et les pesticides présents dans l'eau que nous buvons. Cela m'intéresse de savoir comment lutter contre cela. »

« C'est un sujet hyper important sur lequel nous ne sommes pas assez informés. C'est un sujet préoccupant pour tout le monde et des décisions sont à prendre. »

« Je suis consommateur et j'aimerais en savoir plus sur l'eau que je bois et sur les différents traitements pour arriver à une eau potable de qualité optimale. »



Programme de l'atelier

Samedi 24 juin

Ouverture à partir de 9h15	Par Nathalie Durand, membre de l'équipe du Débat Public
Présentation du projet du SEDIF	Par Yannick Petillon et Coralie Duplan Giraud, ingénieurs du SEDIF
Temps d'interconnaissance entre les participants: l'eau et moi!	Partage de connaissances entre les participants
Table ronde: l'eau en 2060, quels enjeux et défis?	<p>Gabrielle Bouleau, sociopolitiste à l'INRAE, ingénieure en chef des ponts, des eaux et forêts, et chercheuse au LISIS</p> <p>Arnold Cauterman, directeur général des services techniques du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF)</p> <p>Marielle Montginoul, socioéconomiste à l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture</p> <p>Marie Pettenati, Hydrogéologue et correspondante scientifique à la Direction de l'eau, de l'environnement, des procédés et analyses</p> <p>Sylvie Thibert, ingénieure, gestion des risques sanitaires, SEDIF - Docteur en sciences de l'eau</p>
Présentation des travaux étudiants: les ODD à l'horizon de 2030	Analyse du projet au regard des ODD Présentation par Pierre-Paul Kremer et Lila Morlieras

Déjeuner

Échanges en sous-groupes

3 thèmes de travail

- À l'horizon 2060, quel impact (positif et négatif) du changement climatique sur le projet du SEDIF ?
- À l'horizon 2060, quel impact (positif et négatif) du projet SEDIF sur l'environnement ?
- À l'horizon 2060, quelle gestion de l'eau en Île-de-France pour quelle justice sociale ?

Partage en collectif

Mise en perspective

Vivons dans la peau : des générations futures, d'un acteur économique, du vivant, d'un décideur, d'agriculteur et d'un acteur de l'eau en 2060

Conclusion de la journée

Mercredi 28 juin

Ouverture à partir de 9h15

Présentation d'une première version de travail du Manifeste du futur

Recueil des réactions

Travaux en sous-groupes

Validation des amendements et en fin de session, du manifeste

